23

ÉLOGE

DE

J.-E. MITIVIÉ

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DU 18 DÉCEMBRE 1871

PAR

Ch. LOISEAU
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

PARIS
IMPRIMERIE DE E. DONNAUD
RUE CASSETTE, 9.

1872

Extrait des Annales médico-psychologiques,
5e série, t. VII, Mars 1872.

ÉLOGE

DE

J.-E. MITIVIÉ

Jean Etienne Frumance Mitivié, né à Castres le 1er novembre 1796, vint faire ses études à Paris, sous la direction de son oncle Esquirol, le célèbre aliéniste.

Il fut nommé successivement au concours, en 1813 et en 1815, externe, puis interne des hôpitaux. En 1817, à la fin de sa dernière année d'internat, il obtint un prix pour la tenue des registres d'observations.

En 1814 et en 1815, il fut chargé, avec le titre d'aide-major, d'un service à l'hôpital militaire établi temporairement à l'hospice de la Salpêtrière; il fut même atteint gravement du typhus contagieux qui régnait épidémiquement dans ces lieux mêmes où il était appelé à parcourir une carrière toute de dévouement et d'abnégation.

Reçu docteur en médecine en 1820, Mitivié donna, pendant onze ans, ses soins aux pauvres du bureau de charité du 12e arrondissement (aujourd'hui le 5e).

En janvier 1831, il fut nommé médecin de l'une des sections d'aliénées de le Salpêtrière, fonctions qu'il a remplies avec un zèle exemplaire jusqu'au 7 juillet 1865, époque à laquelle il a volontairement donné sa démission, en des termes que je tiens à reproduire, entre les mains du directeur général de l'assistance publique : « J'ai accompli 34 ans et demi comme

médecin de la Salpêtrière, je touche à ma soixante et onzième année, j'ai largement dépassé la limite d'âge de médecin dans les hospices de Paris; ma santé est fatiguée, mes forces trahissent mon bon vouloir, je ne puis plus apporter dans mon service le zèle, l'activité, l'exactitude nécessaires, je regarde donc comme un devoir de faire retraite, de céder ma place à plus ferme et plus digne que moi. »

En 1824, Mitivié avait fondé, conjointement avec Esquirol son oncle, le bel établissement d'Ivry, qu'il a dirigé jusqu'en 1848, et où il n'a cessé de demeurer jusqu'à cette époque. L'établissement d'Ivry et surtout le quartier des agités, construit de toutes pièces, a servi pendant longtemps de modèle aux médecins spéciaux et aux architectes, et il a été le point de départ des améliorations qui ont été apportées depuis cette époque dans la construction des asiles d'aliénés.

Nommé membre de la commission sanitaire d'Ivry en novembre 1831, Mitivié s'empresse aussitôt que le choléra vient exercer ses ravages dans le département de la Seine, en 1832, d'aller prodiguer ses soins aux malades d'une partie de l'arrondissement de Sceaux. Bientôt il est appelé par le Conseil général des hospices à remplir les fonctions de médecin de l'hôpital de la Réserve, ouvert à Paris pour les cholériques. Pendant toute la durée de l'épidémie, il y remplit les fonctions qui lui ont été confiées, sans négliger ses malades de la maison d'Ivry et le service médical de la Salpêtrière, où l'épidémie sévit avec une grande intensité. En 1849, en 1853, l'épidémie cholérique visite de nouveau la Salpêtrière et y fait de nombreuses victimes, et le zèle, le dévouement de Mitivié se maintiennent à la hauteur de la tâche qu'il doit remplir; il retrouve une nouvelle jeunesse dans ces circonstances difficiles et, c'est en 1849, qu'il reçoit enfin, pour de nouveaux services là même où il a failli succomber aux atteintes du typhus, la décoration de la Légion d'honneur qu'il avait depuis longtemps méritée et pour laquelle il avait été proposé en 1832. En 1832, il avait reçu deux médailles pour sa conduite pendant le choléra et en 1849, en même temps qu'il obtenait à Paris la croix de la Légion d'honneur, il recevait une médaille pour l'arrondissement de Sceaux.

Mitivié n'a publié que fort peu de travaux et nous devons d'autant plus le regretter que le peu qu'il nous a laissé témoigne d'un remarquable esprit d'observation et d'analyse. La multiplicité de ses occupations, et surtout la fondation et

la gestion de la maison d'Ivry ont absorbé la meilleure partie de son temps et le praticien a nui à l'homme d'études. Le premier en date des travaux de Mitivié est sa thèse inaugurale, par laquelle il marque dignement sa place au milieu de la génération qui s'élève.

La thèse de Mitivié date de 1820 ; elle a pour titre : *Observations et réflexions pour servir à l'histoire de l'hydrocéphale aiguë chez les enfants.*

Interne à l'hôpital des enfants pendant deux ans, il avait été surtout frappé de la mortalité effrayante due à l'hydrocéphale aiguë, maladie alors si peu connue même des médecins instruits et ignorée du plus grand nombre.

S'inspirant des considérations générales de Bichat sur les maladies du tissu séreux et comparant surtout les épanchements de la plèvre avec ceux de l'arachnoïde, Mitivié divise en trois séries les XXVI observations qui forment la base de son travail. Il reconnaît trois sortes d'hydrocéphale : l'une aiguë primitive, analogue à l'hydropisie aiguë primitive du thorax, et qui ne s'accompagne d'aucune lésion apparente de la membrane séreuse et des autres parties de l'encéphale ; l'autre analogue à la pleurésie avec épanchement séreux et qui s'accompagne d'une arachnoïdite légère dont le siége est le plus ordinairement vers le mésocéphale et l'entrecroisement des nerfs optiques. La troisième enfin est l'hydrocéphale consécutive aux tubercules développés dans le cerveau et le cervelet, de même que l'hydrothorax survient à la suite d'une affection organique de quelque viscère de la poitrine.

Mitivié s'est proposé pour but, dit-il, d'augmenter le nombre des faits qui doivent servir à éclairer l'histoire d'une affection d'autant plus dangereuse qu'on n'est pas d'accord sur son véritable caractère, que souvent elle débute par des symptômes qui lui sont communs avec d'autres maladies, et que presque constamment elle résiste au traitement le plus énergique et en apparence le mieux approprié. Mais il ne s'est pas borné à recueillir avec le plus grand soin les observations qui se sont présentées à lui, à indiquer les symptômes de la maladie et les lésions cadavériques, il les discute avec une grande élévation d'esprit et de jugement, et le raisonnement, guidé par une étude attentive des faits, le conduit à des vues nouvelles, confirmées et développées par les recherches ultérieures.

La dernière partie du travail de Mitivié mérite surtout l'attention ; elle caractérise un progrès remarquable sur les tra-

vaux relatifs à l'hydrocéphale publiés jusqu'à cette époque. L'auteur y trace nettement la ligne de séparation de l'hydrocéphale aiguë primitive et de la maladie encéphalique qu'on a depuis appelée méningite tuberculeuse. Il fait remarquer la fréquence des tubercules disséminés dans les différentes parties de l'encéphale à l'ouverture des corps des individus qui meurent après avoir présenté tous les symptômes de l'hydrocéphale aiguë et s'étonne du silence des auteurs à cet égard. On avait bien avant lui remarqué la coexistence des deux maladies, mais sans en tirer une seule conclusion. Willis seulement paraît l'avoir entrevue; il y a plus, quelques médecins avaient considéré les tubercules comme étant le produit de l'hydrocéphale. C'est donc bien à notre ancien collègue que revient l'honneur d'avoir apprécié la méningite tuberculeuse comme une nouvelle entité morbide; il en a indiqué l'étiologie, (il la rattache au vice scrofuleux) le pronostic plus grave encore que celui de l'hydrocéphale aiguë primitive, la symptomatologie et même les principaux caractères anatomiques.

La relation de cause à effet découverte par Mitivié entre les tubercules de l'encéphale et une forme particulière de méningite a été mieux précisée par les travaux postérieurs, mais il y a lieu de revendiquer pour sa mémoire cette vue originale et féconde, déduite d'une observation attentive, par un jeune médecin, sortant des bancs de l'école, et qui apporte une si heureuse contribution aux progrès de la pathologie spéciale. Elle dénote la valeur de l'homme qui va débuter dans la carrière et la solidité des études auxquelles il s'est livré pendant son stage dans les hôpitaux.

En 1832, Mitivié publie avec Leuret un mémoire ayant pour titre : *De la fréquence du pouls chez les aliénés, considérée dans ses rapports avec les saisons, la température atmosphérique, les phases de la lune, l'âge*, etc. Ce mémoire est une application attentive de la méthode numérique à la médecine. Les malades qui ont fait le sujet de cette étude ont été observés pendant deux périodes de vingt-huit jours chacune, séparées par un intervalle de trois mois; les observations ont été prises chaque jour, de cinq heures à sept heures du matin. Les auteurs ont noté le nombre moyen des pulsations, l'influence de la chaleur atmosphérique, des phases de la lune, de la pesanteur de l'air, de son état hygrométrique ou de l'électricité dont il est chargé pour accélérer ou ralentir le pouls. Relativement à l'influence de l'âge sur la fréquence du

pouls, les auteurs arrivent à cette conclusion contraire aux idées reçues : que le pouls des jeunes gens est plus lent que celui des vieillards; l'erreur viendrait de ce qu'on n'a guère tâté le pouls qu'aux malades, et parce qu'on a trouvé plus souvent une grande fréquence dans le pouls des jeunes gens que dans celui des vieillards, on a conclu que, dans la jeunesse, le pouls était plus fréquent que dans l'âge avancé, sans considérer que cette grande fréquence était uniquement le résultat de la maladie. Relativement aux variations du pouls selon les genres de délire, Leuret et Mitivié ont constaté que les hallucinées ont le pouls plus fréquent que les maniaques, celles-ci plus que les monomaniaques; les femmes en démence moins que les unes et les autres. La maigreur et la faiblesse coïncident avec une plus grande fréquence du pouls. L'approche des menstrues est signalée souvent par de la fréquence dans le pouls et cette fréquence cesse pendant la durée de l'écoulement.

Le nombre moyen des pulsations est moins élevé en hiver qu'en été; les variations ne correspondent plus alors aux changements de température. L'influence de la lune est nulle sur la fréquence du pouls. — Au mémoire sur la fréquence du pouls chez les aliénés est annexée une note sur la pesanteur spécifique du cerveau chez les aliénés :

Lorsqu'un organe est malade, il subit des changements dans son volume, dans sa consistance, dans son poids. Or, c'est dans le cerveau qu'on cherche depuis longtemps, sans l'avoir encore trouvée, la cause de la folie. Il semblerait, *à priori*, que le cerveau, chez un aliéné, dont la folie a présenté, plusieurs années durant, un caractère des plus tranchés, doit avoir acquis une pesanteur différente de celle qu'il a dans l'état de santé. Meckel croyait avoir résolu cette question par l'expérience directe et il attribuait au cerveau des aliénés une pesanteur spécifique moindre que celle du cerveau des gens raisonnables. Les expériences de Meckel, reprises par Esquirol, et Pariset n'avaient pas donné de résultats concluants, Leuret et Mitivié, au lieu d'opérer comme Meckel sur une petite partie du cerveau comprimée dans un cube de laiton, procédé qui comporte plus d'une cause d'erreur, pesèrent des cerveaux tout entiers dans une balance hydrostatique de dimension convenable, en ayant soin de déterminer la température et la densité de l'eau dans laquelle était plongée la masse cérébrale. La moyenne générale de ces pesanteurs spécifique fut de 1,031.

Le cerveau des femmes non aliénées, celui des femmes atteintes de délire aigu, furent au-dessus de la moyenne. Le cerveau des maniaques était égal à cette moyenne; celui des femmes en démence et des monomaniaques au-dessous. De ces recherches, les auteurs tirent cette conclusion générale que l'opinion de Meckel manque de justesse, ensuite que la pesanteur spécifique du cerveau ne nous fournit rien qui puisse nous aider à découvrir en quoi consiste l'altération du cerveau qui accompagne ou produit la folie.

Mitivié n'a publié que fort peu de travaux; à ceux que nous venons d'exposer s'ajoute seulement une consultation médico-légale sur un cas de paralysie générale (Paris, 1844).

En 1817, Esquirol, médecin de la Salpêtrière, ouvrait le premier cours de maladies mentales qui ait été professé en France et ses leçons cliniques attiraient un grand concours de médecins et d'élèves. Pour encourager et soutenir le zèle de ses jeunes auditeurs, il institua un prix consistant en une médaille d'or de 200 fr., et un exemplaire du *Traité de la manie* de Pinel, son illustre et vénéré maître. Ce prix, que Falret père devait remporter en 1820, eut Georget pour premier titulaire. Ce prix, supprimé en 1836, lorsqu'Esquirol quitta la Salpêtrière pour prendre la direction du service médical de Charenton, fut rétabli en 1849 par Mitivié, en souvenir de son oncle, dans les mêmes conditions et, depuis cette époque, le prix a été décerné chaque année sur la proposition d'une commission choisie moitié parmi les rédacteurs des *Annales*, moitié parmi les membres de la Société médico-psychologique. Nous avons l'assurance que cette fondation sera continuée par notre digne collègue, M. le Dr Albert Mitivié.

Mitivié fut un des promoteurs de la Société médico-psychologique fondée le 18 décembre 1847, mais dont l'existence réelle ne devait commencer qu'en 1852. Il a été également un des membres actifs de la Société de patronage des aliénés, et plus tard un des fondateurs de l'Association de secours des médecins aliénistes.

En dehors des services qu'il a rendus comme médecin, Mitivié consacrait une partie de son temps aux intérêts municipaux des différents lieux où il a résidé. Pendant plus de vingt ans, il appartint aux conseils municipaux élus de la commune d'Ivry, au bureau de bienfaisance, au comité des écoles, à la délégation cantonale de l'enseignement primaire.

Enfin, Mitivié avait la passion du bien en toutes choses et sa

charité était inépuisable, double point de contact avec celui de nos collègues qui l'avait précédé dans la tombe à peu d'intervalle et dont je vais retracer la vie. C'était la bienveillance personnifiée, pour ses chers malades d'abord, et pour tous ceux qui avaient l'honneur de l'approcher. L'expression de sa physionomie, empreinte d'une douce bonhomie et d'une grande finesse, impressionnait favorablement et l'homme tenait toutes les promesses de sa nature extérieure. Il s'est concilié toutes les sympathies et il a assuré à sa mémoire la vénération de tous ceux qui l'ont connu. Sa main secourable ne s'est fermée pour les malheureux qu'avec la mort, et, même au milieu du deuil cruel de la patrie, sa perte a été vivement ressentie et accompagnée de nombreux regrets.

Il a subi douloureusement ces jours d'épreuve infligés à notre malheureuse ville de Paris, alors que nous luttions pour sauver l'honneur, sinon pour assurer la délivrance de la ville assiégée, et il a eu du moins cette consolation de mourir avant que la faim nous eût contraints à subir passivement la loi d'un vainqueur impitoyable. Le 22 janvier 1871, il a succombé à une affection pulmonaire aiguë, entouré de ses chers enfants et petits-enfants qui, comme lui, n'avaient pas craint de se renfermer dans Paris.

Paris, — Imprimerie de E. Donnaud, rue Cassette, 9.